



SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Programme d'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies: rapport du Secrétaire général (E/1893 et E/L.149) <i>[fin]</i>	247
Programme élargi d'assistances technique: rapport du Comité de l'assistance technique (E/1920, E/1920/Add.1 et E/C.2/288) <i>[suite]</i>	247
Financement du développement économique des pays insuffisamment développés (E/1876 et E/C.2/287) <i>[suite]</i>	247
Rapport de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (E/1873 et E/1873/Add.1) <i>[suite]</i>	247

Président: M. Hernán SANTA CRUZ (Chili).

Présents: Les représentants des pays suivants:

Belgique, Canada, Chili, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Iran, Mexique, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes:

Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Fonds monétaire international, Organisation mondiale de la santé.

Programme d'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies: rapport du Secrétaire général (E/1893 et E/L.149) *[fin]*

Programme élargi d'assistance technique: rapport du Comité de l'assistance technique (E/1920, E/1920/Add.1 et E/C.2/288) *[suite]*

Financement du développement économique des pays insuffisamment développés (E/1876 et E/C.2/287) *[suite]*

Rapport de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (E/1873 et E/1873/Add.1) *[suite]*

[Points 4, 5, 6 et 7 de l'ordre du jour]

1. Le **PRESIDENT** invite le Conseil à poursuivre la discussion générale relative aux points 4, 5, 6 et 7 de l'ordre du jour.

2. **M. KATZ-SUCHY** (Pologne) rappelle que la question du développement économique des pays insuffisamment développés figure depuis plusieurs années à

l'ordre du jour de divers organes des Nations Unies. Malgré toutes les discussions et la publicité faite, il faut admettre que les résultats atteints sont insignifiants et ne répondent nullement à ce que beaucoup espéraient. On peut donc se demander pourquoi, après tant de conférences et de décisions prises à l'unanimité, on est encore au point de départ, sans espoir d'aller de l'avant.

3. Le 15 août 1949, le Conseil économique et social a adopté la résolution 222 A (IX) qui exposait les principes qui doivent guider les Nations Unies dans leur activité en matière de développement économique et contenait, dans son annexe II, un projet de résolution. Ce projet, qui a été approuvé à l'unanimité par l'Assemblée générale, est devenu la résolution 304 (IV) de l'Assemblée. Selon les principes de la résolution du Conseil, le développement économique n'est pas une fin en lui-même: il doit servir au progrès économique, social et politique des pays intéressés; il doit permettre d'améliorer les conditions d'existence des populations; il doit permettre d'obtenir l'indépendance économique et politique ou de la renforcer.

4. L'expérience montre que l'accroissement de la production n'entraîne pas automatiquement l'amélioration des conditions d'existence des populations et que le développement de l'activité économique ne s'accompagne pas nécessairement d'un progrès économique et social. Dans l'esprit de la Charte, le développement économique des pays insuffisamment développés est étroitement lié à des mesures générales, telles que des réformes agraires, une meilleure répartition du revenu national, le progrès social et culturel, etc.

5. La question du développement économique et de l'assistance technique a été inscrite à l'ordre du jour de divers organes par les pays insuffisamment développés eux-mêmes; mais l'intérêt que les Etats-Unis et certains autres pays manifestent à l'égard de ce pro-

blème est un phénomène très récent: les Etats-Unis ne peuvent ni prétendre qu'ils ont pris l'initiative dans ce domaine ni démontrer que leur façon d'aborder le problème est conforme aux intérêts des populations des pays insuffisamment développés.

6. Pour comprendre l'intérêt croissant des Etats-Unis en la matière, il suffit de tenir compte de l'évolution récente de l'économie de ce pays, qui est devenue une économie de guerre; les Etats-Unis cherchent à la fois de nouveaux débouchés pour leurs capitaux et des sources de plus en plus importantes de matières premières nécessaires à la construction de la machine de guerre qui leur permettra de déclencher la troisième guerre mondiale. Les problèmes du développement économique et de l'assistance technique sont subordonnés à ces deux objectifs. Il est aisé de comprendre que les Etats-Unis veuillent se couvrir du drapeau des Nations Unies dans leur recherche de nouveaux marchés d'investissement et de nouvelles sources d'approvisionnement; en effet, la plupart des pays insuffisamment développés, notamment ceux de l'Amérique latine et de l'Asie du Sud-Est, manifestent de plus en plus énergiquement leur aversion pour la politique et les méthodes coloniales: on a pensé qu'il convenait de remplacer ces dernières, sous le couvert des Nations Unies, par une prétendue action intergouvernementale permettant aux monopoles des Etats-Unis de poursuivre leur expansion aisément et sûrement, sans soulever d'objections de la part des pays "bénéficiaires".

7. Le but du Point quatre du Président Truman est de faciliter l'exportation du capital privé des Etats-Unis, sous prétexte d'aider le développement économique des régions insuffisamment développées. En fait, l'objectif à atteindre consiste à placer les divers pays du monde sous la dépendance financière des grandes sociétés anonymes des Etats-Unis, au détriment des conditions d'existence des populations de ces pays. Pour s'en convaincre, il suffit d'étudier une déclaration de M. Bogdan, Directeur du service financier de la société *Ford International*, selon laquelle les gouvernements doivent comprendre que les investissements faits en vertu du Point quatre ont essentiellement un but lucratif, car on ne peut demander aux sociétés qui font ces investissements de tenir compte de facteurs humanitaires ou sociaux.

8. Pour illustrer l'observation précédente, M. Katz-Suchy cite quelques chiffres qui montrent la différence entre les bénéfices réalisés par certaines sociétés des Etats-Unis sur le marché intérieur et sur le marché étranger; il en résulte que les bénéfices du capital investi à l'étranger sont trois ou quatre fois supérieurs à ceux du capital investi aux Etats-Unis. En 1948, les capitaux américains, privés et publics, investis à l'étranger ont rapporté un milliard 900 millions de dollars, dont un milliard 552 millions pour les investissements directs. Au cours du troisième trimestre de 1950, les profits des investissements en Amérique latine se sont élevés à 155 millions de dollars, contre 78 millions de dollars pour la même période de 1949. Les chiffres mentionnés ne tiennent pas compte des bénéfices réinvestis sur place. Les bénéfices des entreprises privées se sont accrus dans la même proportion, c'est-à-dire de près de 100 pour 100 dans certains cas.

9. Si l'on veut que le programme d'assistance technique aux pays insuffisamment développés porte réellement ses fruits et serve les intérêts des populations intéressées, il est indispensable de se départir de la politique adoptée par le Gouvernement des Etats-Unis. Il faut respecter les principes de la Charte et ceux de la résolution 304 (IV) adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale. On ne peut se contenter de mesures administratives qui ne tiennent pas compte des conditions propres à chaque pays ni des véritables raisons de l'insuffisance du développement économique de certaines régions; seule une analyse approfondie des problèmes à résoudre peut permettre de déterminer les méthodes à suivre, tant sur le plan national que sur le plan international, pour éliminer les causes du retard et favoriser le développement économique.

10. Il convient de souligner que, si certains pays sont insuffisamment développés, cela est dû aux contradictions actuelles entre les forces de production et les rapports de production, ainsi qu'aux disproportions entre les ressources et la production industrielle. Cette situation se rencontre également dans les pays capitalistes développés, mais pas à l'état aigu.

11. Le mémoire du Secrétaire général relatif au financement du développement économique des pays insuffisamment développés (E/1876) donne l'impression que l'on a résolu avec succès les principaux problèmes qui se posent aux pays en question et que le seul problème à résoudre est de trouver les moyens financiers nécessaires au développement économique. Toutefois, l'analyse du mémoire révèle que ses conclusions sont erronées et qu'elles ne comportent aucune solution concrète. Le mémoire se borne pratiquement à souligner le rôle de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et l'importance des investissements privés; il ne traite pas des possibilités d'accroître l'épargne intérieure et d'utiliser les ressources intérieures pour le développement économique.

12. L'examen de la situation des pays insuffisamment développés montre que leur retard n'est pas dû à un manque de ressources, de main-d'œuvre ou de moyens de formation de capital. Plus de la moitié de la population du monde vit dans des pays insuffisamment développés caractérisés par une faible productivité, un faible revenu par tête d'habitant, une grande différence entre le revenu national dérivé de l'industrie et celui qui provient de l'agriculture. Dans la plupart des pays insuffisamment développés, les ressources naturelles sont suffisantes pour permettre le plein développement; malheureusement, elles ne sont pas exploitées de façon appropriée, ou bien elles le sont dans l'intérêt de sociétés étrangères qui ne tiennent aucun compte des besoins des populations autochtones. Ces pays ont été longtemps privés de leur indépendance économique et politique; leur structure économique a été édiflée par les Puissances dont ils dépendaient, de telle sorte qu'ils fournissent à bas prix des produits agricoles et des matières premières et qu'ils achètent, à un taux d'échange très défavorable, des produits manufacturés. Il en résulte que les pays insuffisamment développés sont très sensibles à toutes les fluctuations de la situation économique des pays dont ils dépendent.

13. L'histoire des cent cinquante dernières années montre que le développement économique des Puissances de l'Europe occidentale et, plus tard, des Etats-Unis a été dans une grande mesure rendu possible par l'exploitation des pays insuffisamment développés et notamment des colonies. Cette exploitation s'est manifestée notamment par l'exportation de capitaux investis uniquement dans les domaines de l'activité économique présentant un intérêt direct pour la Puissance exploitante; en particulier, aucune industrie n'a été établie, car les pays insuffisamment développés étaient considérés comme un excellent marché pour les produits manufacturés des Puissances métropolitaines.

14. M. Katz-Suchy appelle l'attention du Conseil sur les relations économiques et politiques entre les Etats-Unis et les pays de l'Amérique latine. Bien que ces derniers disposent en abondance des matières premières et des ressources nécessaires au développement de l'industrie, ils sont sous dépendance complète des Etats-Unis; le Gouvernement de ce pays intervient, le cas échéant, pour défendre les intérêts des sociétés américaines au mépris des intérêts des populations de l'Amérique latine. M. Katz-Suchy cite, à titre d'exemples, la pression effectuée sur le Gouvernement bolivien pour l'empêcher d'augmenter l'impôt sur l'étain, l'action de l'ambassadeur Patterson au Guatemala, les contrats conclus avec le Venezuela au sujet de l'extraction du fer. La mainmise des Etats-Unis sur l'Amérique latine croît d'année en année: les investissements directs sont passés de 2 milliards 999 millions de dollars à la fin de 1945 à 4 milliards 789 millions de dollars à la fin de 1949; l'Amérique latine n'en retire aucun bénéfice économique ou financier.

15. L'économie des Etats-Unis étant devenue récemment une économie de guerre, les pays de l'Amérique latine devront fournir encore plus de matières premières essentielles et leur développement devra être tel qu'il permette l'augmentation de la production de guerre des Etats-Unis. Ainsi, ils seront privés de leurs matières premières sans recevoir, en échange, la possibilité de développer leurs industries ou de remplacer leur équipement périmé. L'économie de guerre mettra les pays de l'Amérique latine dans l'obligation de renoncer à certaines de leurs industries; cela a déjà été fait à Cuba et au Brésil. La conséquence des pénuries se fait sentir principalement dans les classes laborieuses, par suite de l'inflation et de l'augmentation des prix, alliées parfois au blocage des salaires.

16. La situation des pays de l'Asie n'est pas meilleure que celle des pays de l'Amérique latine, ainsi que le montre le rapport de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (E/1717)¹. La population de la plupart des pays d'Asie est sous-alimentée; l'industrie n'a pas encore atteint le niveau d'avant-guerre; les taux d'échange sont plus défavorables qu'avant-guerre.

17. Les principales difficultés des pays insuffisamment développés ne peuvent pas être résolues par les investissements étrangers. Il a été démontré, dans de nombreux cas, que ces investissements tendent à s'opposer à l'expansion des industries locales, en même temps qu'ils constituent une ingérence dans les affaires inté-

rieures des Etats par suite des conditions politiques qui les accompagnent. Ainsi, le développement économique doit reposer sur l'utilisation des capitaux nationaux, à la suite d'une réforme complète de la répartition du revenu national, réforme tendant au relèvement des niveaux de vie de la population et, par conséquent, à la création de marchés intérieurs pour l'industrie nationale.

18. Les problèmes économiques des pays insuffisamment développés ne peuvent pas être résolus par des activités sans ampleur, autour desquelles on fait une propagande excessive. L'examen du deuxième rapport du Bureau de l'assistance technique (BAT) au Comité d'assistance technique (CAT) [E/1911] montre qu'on en est encore au stade préparatoire et que, déjà, les principes essentiels énoncés par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale ne sont pas respectés. Le rapport essaie de faire prendre des mesures très limitées pour des activités importantes et d'une portée considérable. A ce propos, M. Katz-Suchy signale le cas du Costa-Rica, mentionné aux paragraphes 59 à 62, et celui du Liban, mentionné aux paragraphes 146 à 148. Il estime que ce qui a été fait pour ces deux pays, par exemple, ne saurait justifier la satisfaction qui est proclamée.

19. Les "efforts" tant vantés par le représentant des Etats-Unis sont dérisoires comparés aux besoins des pays insuffisamment développés, dont fait état la résolution adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale. La délégation polonaise a coopéré activement à l'élaboration du programme élargi d'assistance technique; elle a voté avec d'autres délégations pour donner à ce programme la vitalité et l'importance économique et sociale désirables; mais elle a lutté contre toute tentative visant à transformer ce programme en un instrument d'expansion pour le capital étranger.

20. Le rapport du Secrétaire général sur le programme d'assistance technique (E/1893) ne contient que peu de renseignements sur l'exécution de ce programme; toutefois, les quelques exemples cités montrent clairement que certains nouveaux éléments sont apparus depuis la prétendue coordination des deux programmes. M. Katz-Suchy ne voit pas sans crainte l'importance accordée aux problèmes d'organisation gouvernementale dans la section de l'introduction intitulée "Orientation future des travaux"; sans même connaître le rapport de la mission en Bolivie, on peut être certain que cette mission a cherché à empiéter sur la souveraineté de la Bolivie en proposant une mesure que l'on peut considérer comme un contrôle international du gouvernement. Cela montre que les prétendus avis d'experts indépendants peuvent avoir de dangereuses conséquences politiques et peuvent conduire à un contrôle étranger accru sous prétexte de favoriser les investissements. La mission en Bolivie a été citée dans le rapport comme un exemple de ce qui devrait être fait à l'avenir; M. Katz-Suchy pense qu'elle montre au contraire ce qu'il faut éviter. Si l'on veut respecter les principes énoncés par l'Assemblée générale, on ne doit créer des groupes d'experts que sur demande des gouvernements, et ces derniers doivent accepter les experts proposés dont certains doivent provenir de pays insuffisamment développés.

¹ Voir les *Documents officiels du Conseil économique et social, Onzième session, Supplément No 9.*

21. M. Katz-Suchy appelle l'attention du Conseil sur l'exposé présenté par le Conseil de la Chambre de commerce internationale (CCI) (E/C.2/256/Add.1), car il montre précisément ce qu'il convient d'éviter dans l'exécution du programme des Nations Unies.
22. Au cours des discussions sur le problème du développement économique des pays insuffisamment développés, la délégation polonaise a toujours maintenu que la condition essentielle du succès est l'abolition de toute forme d'exploitation coloniale et semi-coloniale et la suppression de la domination politique et économique étrangère. Le développement économique doit être conçu et réalisé par les populations intéressées, en vue d'améliorer leurs conditions d'existence et d'affermir leur indépendance; il doit donc reposer sur un programme conçu à l'échelle gouvernementale et prévoyant des objectifs réalisables tant immédiatement qu'à longue échéance.
23. Pour la délégation polonaise, l'industrialisation est à la base du développement économique; elle est essentielle, notamment en Extrême-Orient où la population est très dense et se consacre actuellement à l'agriculture. D'autre part, cette dernière doit faire l'objet de réformes en matière de régime foncier et de méthodes d'exploitation. L'application de meilleures méthodes de culture, et la répartition équitable des terres ont pour résultat d'améliorer les conditions d'existence des populations; le progrès de la technique agricole dépend de la mécanisation, de l'emploi d'engrais et de certaines autres conditions qui dépendent toutes du développement de l'industrie. Il y a donc, dans les pays insuffisamment développés, un rapport étroit entre l'industrialisation et l'augmentation de la productivité agricole.
24. Pour assurer le développement économique des pays insuffisamment développés, il faut également modifier la structure de leur commerce extérieur: ils doivent cesser d'être une source de matières premières et de produits alimentaires à bas prix. Il est évident qu'une telle modification de structure constituerait une menace pour les intérêts des monopoles internationaux, qui s'opposent par conséquent à toute entreprise sincère visant à industrialiser et à modifier la structure de l'économie des pays intéressés. Cette opposition est déjà visible; elle se manifeste par les arguments qui soulignent les effets néfastes du développement industriel sur l'agriculture et l'importance des investissements privés par opposition à la planification et au contrôle des gouvernements locaux.
25. En conclusion, M. Katz-Suchy déclare que la question du développement économique des pays insuffisamment développés ne peut pas être traitée du seul point de vue économique; on doit tenir compte également de la situation politique et sociale, car un progrès réel ne peut être réalisé que si l'on crée les conditions permettant aux pays insuffisamment développés d'assurer simultanément leur évolution politique, sociale et économique. L'Organisation des Nations Unies doit tenir compte des conditions actuelles dans les pays insuffisamment développés, ainsi que des aspirations de leurs populations. Ces dernières doivent être libres de déterminer leur propre destinée, libres de toute ingérence étrangère dans leurs affaires intérieures et libres de toute domination politique et économique. Elles doivent adopter des politiques leur permettant de résoudre les contradictions qui caractérisent la structure politique et économique de leur pays. C'est là un problème d'une portée et d'une importance considérables, qui doit être traité avec toute l'attention qu'il mérite: l'Organisation des Nations Unies ne peut pas se permettre de négliger les questions fondamentales au profit de problèmes d'importance secondaire ou de tendances contraires aux principes de la Charte.
26. Sir Ramaswami MUDALIAR (Inde) ne partage pas l'avis des représentants qui ont affirmé que l'Organisation des Nations Unies, et le Conseil économique et social en particulier, n'ont pratiquement rien fait depuis cinq ans pour améliorer la situation des pays insuffisamment développés. En comparant l'esprit qui anime l'action entreprise à l'heure actuelle, et même les résultats déjà obtenus, avec l'échec complet des tentatives effectuées avant la guerre, le représentant de l'Inde constate que des progrès considérables ont été accomplis. Le progrès le plus important à cet égard est sans doute que les gouvernements ont pris conscience de leurs devoirs. Il appartient au Conseil économique et social de veiller à ce que cette conscience se traduise par des actes.
22. Sir Ramaswami estime, en conséquence, de même que le représentant du Canada (463^{ème} séance), qu'il n'y a pas lieu de se montrer trop pessimiste. Sans doute, le temps presse et la tâche à accomplir est immense et urgente, en raison de la situation désespérée dans laquelle se trouvent un grand nombre de pays. Cependant, le Conseil économique et social a entrepris l'exécution de sa tâche, qui consiste à aider les peuples les plus défavorisés à améliorer leur niveau de vie et à s'assurer la jouissance des droits de l'homme. Sans doute, les progrès ont été plus lents qu'on ne l'avait espéré au début, en raison des obstacles résultant de la situation politique. Mais le Conseil économique et social n'a aucune part de responsabilité dans ce retard et n'a donc pas à chercher d'excuse pour son action.
28. Sir Ramaswami répond à l'argument soulevé par certains représentants, et notamment celui de la Pologne, qui a déclaré que les capitaux étrangers ne constituent pas une contribution utile au développement, étant donné que l'investissement de ces capitaux est lié à des conditions d'ordre politique ou militaire et revient à soumettre le pays emprunteur à une exploitation coloniale. Le représentant de l'Inde rappelle que, dans le passé, lorsque les conditions en cette matière étaient différentes de celles qui existent aujourd'hui et que l'on pouvait effectivement parler d'une exploitation coloniale, dont son pays notamment était la victime, nul plus que lui n'a protesté contre cette exploitation. Cependant, ce chapitre de l'histoire, celui du colonialisme, a pris fin et doit être oublié. Il règne actuellement, dans les rapports entre l'Inde et le Royaume-Uni, un esprit de bonne volonté et d'amitié. Il n'est pas possible de construire un monde meilleur pour l'avenir sans s'inspirer de cet esprit de bonne volonté et sans faire table rase des vieilles rancunes. Sans doute est-il utile de ne pas oublier l'enseignement du passé en cette matière, notamment lorsqu'il s'agit de contrôler l'activité du capital étranger; des pays comme l'Inde, qui

viennent d'accéder à l'indépendance, ne sont pas prêts d'oublier cette leçon.

29. Sir Ramaswami envisage ensuite le programme du Point quatre et se demande d'abord pour quelle raison le représentant de la Pologne se réfère toujours au "prétendu Point quatre". On affirme que l'aide accordée au titre de ce programme est liée à des conditions d'ordre politique et militaire. Pourtant, le représentant de la Pologne lui-même vient de citer des déclarations de M. Bogdan, d'après lesquelles les investissements de capitaux privés devraient être effectués en raison de considérations purement commerciales. Le représentant de l'Inde se demande également si le représentant de la Pologne a voulu dire que les pays qui ont accepté l'aide au titre du Point quatre ont dû se soumettre à des conditions d'ordre politique et militaire. Il rappelle que l'Inde vient de signer avec les Etats-Unis, le 28 décembre 1950, un accord portant sur l'attribution, au titre du Point quatre, d'une assistance technique dont la valeur s'élève à 1.500.000 dollars. Or, nul n'ignore que le Gouvernement des Etats-Unis ne s'est pas montré particulièrement satisfait, au cours de ces mois derniers, de l'attitude prise par le Gouvernement de l'Inde. Il est donc juste, pour être équitable envers l'une et l'autre des parties contractantes, de souligner qu'au cours des négociations relatives à l'assistance au titre du Point quatre, il n'a jamais été question de conditions d'ordre politique ou militaire.

30. Sir Ramaswami insiste sur l'importance et l'urgence de la question du financement du développement économique. Il constate qu'il est fort pénible pour les représentants de pays insuffisamment développés de venir constamment soulever ce problème, exposer la situation tragique de leurs populations et demander qu'on y porte remède. Cependant, ils sont contraints d'agir ainsi, en raison de la gravité de la situation qui non seulement affecte leurs pays, mais encore compromet le maintien de la paix dans le monde. Il est indispensable de s'efforcer de donner aux masses le minimum vital auquel tout être humain a droit et de leur offrir ainsi des raisons d'espérer. Telle est la tâche la plus urgente du Conseil.

31. Le représentant de l'Inde rappelle que le Président de la Banque a déclaré (459ème séance) que le développement économique est indispensable au maintien de la paix, car la misère constitue un encouragement pour l'agression. En effet, il existe plusieurs formes d'agression qui menacent la paix du monde et on ne peut s'en défendre uniquement en multipliant les armements. Il importe également, pour maintenir la paix, de supprimer la misère et d'assurer aux masses un niveau de vie décent ainsi que la jouissance des droits de l'homme. Le programme de vingt ans pour le maintien de la paix, préparé par le Secrétaire général (E/1900), qui propose la création d'une organisation de la reconstruction économique des Nations Unies, aboutit aux mêmes conclusions et souligne la nécessité de relever le niveau de vie de la plus grande partie de l'humanité, qui vit dans des conditions indignes d'un être humain.

32. Sir Ramaswami constate que le Conseil économique et social s'est inspiré de ces considérations dans son action, notamment dans la création du programme

élargi d'assistance technique. La conception de ce programme a été remarquable et son application permet de grands espoirs. Le représentant de l'Inde relève les critiques formulées contre le programme d'assistance technique par le représentant de la Pologne et exprime l'espoir qu'à l'avenir la contribution de la Pologne à ce programme ne se limitera pas à des conseils et à des critiques.

33. Sir Ramaswami examine ensuite le plan de Colombo, qui est un plan d'action en commun s'étendant à tous les pays de l'Asie du Sud et du Sud-Est. Il cite les déclarations du Gouvernement de l'Inde au sujet de ce plan, d'après lesquelles, si l'aide financière extérieure prévue dans le plan n'était pas fournie, cette carence aurait pour résultat dans l'Inde une poussée inflationniste qui découragerait l'épargne et obligerait le gouvernement à réduire les importations, à ralentir le développement économique, à majorer les impôts et à aggraver les contrôles économiques. Toutes ces mesures auraient pour conséquence de réduire les échanges extérieurs, d'aggraver le chômage et d'empêcher toute élévation du niveau de vie, ce qui ne manquerait pas d'exercer une influence fâcheuse sur la stabilité politique et sociale. Le représentant de l'Inde rappelle que son gouvernement se propose de prélever sur les ressources intérieures du pays et de consacrer au développement économique une somme très considérable: 2 milliards de dollars en l'espace de six ans.

34. Sir Ramaswami rappelle les conclusions du plan de Colombo, qui constatent que les pays de la région fourniront eux-mêmes la plus grande partie des fonds nécessaires au financement de leur développement. Cependant, sans aide extérieure, ils ne pourraient poursuivre ce développement au rythme nécessaire pour éviter une catastrophe. Il est donc indispensable de les aider, car il est impossible d'abandonner les peuples de l'Asie du Sud-Est à la misère et au désespoir. Le représentant de l'Inde fait ressortir que ces conclusions, qui émanent d'hommes d'Etat responsables, démontrent l'importance et l'urgence des problèmes du financement du développement économique.

35. Sir Ramaswami constate que ses observations au sujet de l'Afrique ont été accueillies par des critiques acerbes de la part du représentant de la Belgique et également — ce qui l'a surpris — de la part des représentants de la France et du Royaume-Uni. Il a été particulièrement surpris d'entendre le représentant du Royaume-Uni déclarer (457ème séance) que la création d'une commission économique pour l'Afrique est subordonnée à l'accord des gouvernements intéressés à cette région. Le représentant de l'Inde souligne que les Articles 73 et 74 de la Charte confèrent à l'Organisation des Nations Unies des prérogatives particulières en ce qui concerne les territoires non autonomes; il exprime l'espoir que, lorsque la question se posera d'une façon plus concrète, les gouvernements intéressés, dont il ne méconnaît pas l'esprit progressif, abandonneront leurs objections.

36. Sir Ramaswami précise les raisons pour lesquelles la création d'une commission économique pour l'Afrique lui paraît particulièrement nécessaire. Ce continent est à fort juste titre appelé continent noir, non pas en raison

de la couleur de ses habitants, mais en raison des conditions qui y règnent. C'est ainsi qu'un ancien gouverneur du Congo belge a déclaré récemment à Boston que des cas de cannibalisme s'y produisent encore. Cependant, le trait caractéristique le plus grave de la situation en Afrique est l'absence d'une opinion publique éclairée. C'est ainsi que le Premier Ministre d'un pays de ce continent, Membre de l'Organisation des Nations Unies, a pu déclarer qu'il serait heureux que la Charte des Nations Unies fût jetée au rebut et déplorer l'octroi par les autorités britanniques d'un droit de vote limité aux indigènes de la Côte-de-l'Or, mesure qu'il considérait comme une menace pour la suprématie de la race blanche. Le même pays exerce une pression sur les autres gouvernements de la région en vue de les amener à ne pas procéder aux réformes qu'ils ont promises. Cette politique mène le continent africain à une catastrophe, susceptible d'engloutir le monde tout entier. Le représentant de l'Inde conclut ses observations sur ce point en déclarant que ses suggestions relatives à la création d'une commission économique pour l'Afrique ont été faites dans un esprit de coopération amicale.

37. Sir Ramaswami dit qu'il existe à Delhi un magnifique palais sur les murs duquel on peut lire l'inscription suivante: "S'il y a un paradis sur terre, il se trouve ici". Les masses de population des pays insuffisamment développés vivent dans des conditions telles qu'elles doivent se dire: "S'il y a un enfer sur terre, il est dans nos masures". C'est de cet enfer que les Nations Unies se doivent de faire sortir la plus grande partie de l'humanité.

38. Sir Ramaswami reconnaît que la politique de réarmement est sans doute nécessaire pour préserver la paix et décourager l'agression, comme le prévoit d'ailleurs la Charte. Cependant, le réarmement ne résoudra pas tous les problèmes liés au maintien de la paix. Il existe actuellement dans le monde deux forces. La première cherche à exploiter la misère et le mécontentement, à éveiller des espoirs utopiques et à susciter partout la violence. La seconde s'inspire de l'esprit de la Charte; elle est nourrie d'espoir et de confiance, elle cherche à donner des conditions de vie décentes à l'humanité tout entière. Le Conseil doit tout faire pour encourager et stimuler l'action de cette force et ouvrir ainsi la voie à une paix véritable.

39. M. CORLEY SMITH (Royaume-Uni) tient simplement à préciser que la réponse de sa délégation à la proposition faite par Sir Ramaswami ne pouvait nullement être interprétée comme une critique acerbe. Cette réponse reflétait une divergence d'opinions sur la solution proposée, mais ni ses termes ni son ton ne pouvaient être qualifiés d'acérés.

40. M. BORIS (France) constate que, si le représentant de l'Inde a eu l'impression que la réponse de la délégation française constituait une critique acerbe de sa proposition, ce fut, comme il l'a reconnu, non pas à la lecture du compte rendu analytique de la séance, mais d'un journal de langue espagnole.

41. En réalité, les critiques de la délégation française ne visaient pas le discours du représentant de l'Inde, mais le rapport du Secrétariat, qu'il avait cité. Le

passage du rapport sur l'Afrique (E/1910/Add.1) relatif aux investissements, cité par le représentant de l'Inde, contient l'affirmation que les bénéfices des capitaux investis sont retirés du pays et non réinvestis sur place. La délégation française — de même que celles du Royaume-Uni et de la Belgique — s'est élevée contre ce passage du rapport. Elle a démontré que la France a accompli un grand effort d'investissement et a cité des chiffres qui attestent que cet effort est comparable au total des investissements effectués pendant la même période par la Banque dans le reste du monde. L'excédent constant des exportations de la France à destination de ses territoires d'outre-mer depuis la deuxième guerre mondiale suffit à prouver que l'assertion contenue dans le rapport n'est pas exacte en ce qui concerne lesdits territoires.

42. Pour le reste, il existe sans doute une divergence de vues entre le représentant de l'Inde et la délégation française au sujet de la création d'une commission économique pour l'Afrique, mais cette divergence de vues ne s'est traduite que par un échange d'arguments purement objectifs.

43. M. TCHERNYCHEV (Union des Républiques socialistes soviétiques) rappelle qu'à la séance du 9 mars le représentant des Etats-Unis a déclaré (464ème séance), sans en fournir aucune justification, que l'importance et la durée des dépenses d'armement que devra supporter son pays seront déterminées par la politique de l'Union soviétique.

44. Le représentant de l'URSS n'est guère surpris par cette déclaration. En effet, il est évident que les Etats-Unis, tout en s'engageant au profit des monopoles capitalistes dans une course aux armements préjudiciable aux intérêts des travailleurs, cherchent à en esquiver la responsabilité. Cependant, nul n'ignore que les peuples de l'Union soviétique, qui poursuivent un labeur pacifique, ne peuvent être d'aucune façon considérés comme responsables de la course aux armements.

45. M. KATZ-SUCHY (Pologne) désire dissiper le malentendu qui s'est produit entre lui et Sir Ramaswami Mudaliar. Il s'est référé au "prétendu programme d'aide américaine au titre du Point 4", étant donné que le titre de ce programme ne correspond pas à ses véritables objectifs. Il reconnaît que l'Inde se rappelle fort bien l'oppression coloniale qu'elle a subie, ce qui constitue sans doute une des raisons principales de l'attitude qu'elle a prise et de son opposition à la politique des monopoles. Il précise que M. Bogdan, dans le discours qu'il avait cité précédemment, avait souligné les objectifs d'ordre social et humanitaire des investissements de capitaux privés.

46. Le représentant de la Pologne cite une déclaration d'un périodique américain, selon lequel il est nécessaire d'adapter les principes dont on se réclame à l'évolution des faits. Cette déclaration constitue une confirmation éclatante de l'opinion qu'il a exprimée au sujet du Point quatre.

47. M. QURESHI (Pakistan) pense qu'il serait peut-être utile que sa délégation formulât quelques observations complémentaires au sujet des questions en cours d'examen. Il rappelle que le représentant de la Tché-

coslovaquie a souligné que 10 pour 100 seulement des crédits prévus pour l'exécution du plan de Colombo étaient consacrés au développement de l'industrie. Sans mentionner les autres pays qui participeront à l'exécution de ce projet, M. Qureshi tient à citer quelques chiffres intéressant le Pakistan. Le coût total du programme de développement du Pakistan, aux termes du plan de Colombo, est évalué à 2 milliards 600 millions de roupies; les pourcentages des crédits prévus pour le développement de chaque secteur de l'économie sont les suivants: agriculture: 32 pour 100; transports et communications: 20 pour 100; combustibles et énergie: 18 pour 100; industries minière et manufacturière: 19 pour 100; habitat, service de santé, instruction publique, formation professionnelle, service des eaux: 11 pour 100.

48. M. Qureshi fait observer que la plus grosse part des crédits est réservée au développement de l'agriculture, car 80 pour 100 de la population du Pakistan vit de la production agricole. D'importants travaux d'irrigation et d'assèchement seront entrepris et l'on escompte que 2.400.000 hectares bénéficieront des mesures prises dans ce domaine. De plus, l'amélioration du système de répartition de l'eau permettra d'obtenir une double récolte sur 1.600.000 hectares. Ces mesures, jointes à une meilleure sélection des semences et des engrais, ainsi qu'à une mécanisation partielle de l'agriculture, permettront d'accroître la production agricole dans les proportions suivantes, par rapport à la production actuelle: céréales, 17 pour 100; graines oléagineuses, légumes, canne à sucre, fruits, thé, 86 pour 100, soit une augmentation de 34 pour 100 pour l'ensemble des denrées alimentaires; jute, tabac, coton, 14 pour 100. L'augmentation générale de toute la production agricole en 1957 serait de 33 pour 100. L'augmentation de la production de riz, qui atteindrait 500.000 tonnes, suffirait à assurer les besoins du Pakistan oriental. L'exécution du programme provoquera une diminution des prix des denrées alimentaires essentielles et devrait améliorer les conditions d'existence.

49. Passant à la question de l'énergie hydro-électrique, M. Qureshi souligne l'importance particulière de cette source d'énergie pour un pays qui ne dispose que de ressources limitées en pétrole et en charbon. Sans une production suffisante d'énergie électrique, il sera difficile d'exécuter les programmes de développement de l'industrie et de l'agriculture. La puissance potentielle du Pakistan est de 5 à 6 millions de kilowatts alors que la puissance installée n'est actuellement que de 9.600 kilowatts. Le Pakistan compte 82 millions d'habitants et la consommation d'électricité par habitant est la plus faible du monde. La construction de nouvelles centrales hydro-électriques et thermiques permettra d'accroître la production de 256.000 kilowatts. Cette production supplémentaire fournira l'énergie suffisante pour alimenter les installations de pompage et d'irrigation, les nouvelles filatures de jute et de coton et les nouvelles machines destinées à moderniser l'exploitation des mines. Elle permettra également au Pakistan de ne plus importer d'énergie électrique de l'Inde. Par ailleurs, le Gouvernement du Pakistan prend des mesures en vue d'accroître la production de charbon.

50. En ce qui concerne les transports et les communications, M. Qureshi souligne la nécessité d'améliorer le réseau ferroviaire du Pakistan. Les installations ferroviaires du pays ont beaucoup souffert, pendant et après la deuxième guerre mondiale, par suite d'une utilisation excessive et d'un entretien insuffisant. Le plan de développement prévoit surtout la réparation ou le remplacement des installations et du matériel roulant devenus défectueux. Le plan prévoit également l'amélioration du réseau routier et des télécommunications, ainsi que le développement du port de Chittagong. L'usage excessif qui a été fait de ce port pendant la guerre a rendu d'importants travaux nécessaires. Lorsque le Pakistan est devenu indépendant, le trafic portuaire ne dépassait pas 600.000 tonnes par an; il s'élève maintenant à 1.800.000 tonnes; des crédits s'élevant à 130 millions de roupies sont prévus pour développer les installations de ce port et permettre un trafic de 4 millions de tonnes par an.

51. Pour ce qui est de l'industrie et des mines, M. Qureshi souligne l'importance fondamentale des filatures et des tissages de jute et de coton, ainsi que des usines à papier. En effet, bien que le Pakistan soit un gros producteur de jute, il n'existe pas une seule filature de jute sur son territoire. Etant donné que l'économie nationale est liée, dans une large mesure, à la demande de ce produit, le gouvernement juge indispensable de prendre des mesures pour assurer la fabrication d'articles de jute capables de faire concurrence aux produits de remplacement. Le plan envisage la création de six filatures qui produiront 130.000 tonnes de jute par an, production qui suffira à assurer les besoins du Pakistan en laissant une certaine marge à l'exportation. Le gouvernement accorde autant d'importance à l'industrie du coton. Actuellement, le Pakistan ne produit que 90 millions de mètres de cotonnades par an, alors que sa consommation est de 630 millions. Le plan prévoit la construction de vingt-quatre filatures, si bien qu'il sera possible, à la fin du plan sexennal, d'alimenter une consommation de quinze mètres par an et par personne en n'important que 135 millions de mètres. M. Qureshi rappelle combien son pays a souffert de la guerre et indique que toutes les mesures prévues ne feront que ramener la production à son niveau d'avant-guerre. Le plan prévoit aussi la création d'une usine à papier qui utilisera les matières premières locales et pourra produire annuellement 30.000 tonnes de papier. Le montant total des crédits nécessaires au développement de l'industrie du jute, du coton et du papier, est évalué à 390 millions de roupies. Le plan envisage également une prospection générale de l'ensemble du territoire en vue d'en découvrir les richesses minérales.

52. En ce qui concerne les services sociaux, 180 millions de roupies sont prévus au titre du programme pour compléter les crédits prélevés à cet effet sur les revenus des provinces et des municipalités. Cette somme complémentaire couvrira les dépenses afférentes à la construction de logements, au développement des services sanitaires et médicaux et à l'accroissement des moyens d'éducation. Le plan prévoit la construction de logements pour les réfugiés, le développement de nouveaux quartiers résidentiels, la création de 600 dispen-

saïres ruraux, de 60 dispensaires ambulants, de 120 hôpitaux, de 4.460 écoles primaires, de 1.456 cours moyens, de 400 écoles primaires supérieures et de 17 écoles d'instituteurs. De plus, 90 millions de roupies seront consacrés à la création d'instituts techniques, de laboratoires de recherches et à l'institution de bourses d'études et de recherches à l'étranger. M. Qureshi fait observer que le programme de développement du Pakistan peut sembler modeste, mais qu'il a le mérite d'être établi à partir de données pratiques. Il appelle ensuite l'attention du Conseil sur les problèmes qu'implique le développement économique des pays insuffisamment développés et sur les ressources importantes dont il faut disposer pour améliorer sensiblement les niveaux de vie des populations de ces pays. Il est évident qu'il y a un rapport étroit entre l'augmentation du revenu et le montant des capitaux investis. A la fin de la guerre, un groupe d'industriels avait élaboré un plan connu sous le nom de "plan de Bombay"; ce plan montrait que, pour élever le revenu par habitant de 65 à 130 roupies, il serait nécessaire de dépenser 30 milliards de dollars, au taux précédant la dévaluation.

53. D'après M. Qureshi, la manière dont on aborde actuellement les questions du développement économique et de son financement ressemble beaucoup à la manière dont certains enthousiastes ont tenté de résoudre les problèmes économiques de l'Inde au cours des années qui ont suivi 1930. Ces personnes ont voulu reconstruire l'économie rurale en améliorant les races de bétail, les conditions d'existence des paysans, en fournissant à ces derniers de la quinine et des moustiquaires pour les protéger contre le paludisme. Ils n'avaient oublié qu'une chose: les paysans n'avaient pas les moyens de s'acheter de la quinine ou des moustiquaires.

54. La délégation du Pakistan a été très émue par la déclaration faite par le Président des Etats-Unis lorsqu'il a présenté au Congrès le budget pour l'exercice 1952. Le Président des Etats-Unis a déclaré à cette occasion qu'il fallait donner aux populations des pays insuffisamment développés la foi dans leur avenir, que leurs problèmes n'étaient pas méconnus et que des mesures étaient prises pour les résoudre. A la onzième session du Conseil économique et social, la délégation des Etats-Unis a souligné la nécessité du développement économique et la délégation du Pakistan a apprécié les efforts déployés par le Gouvernement des Etats-Unis pour étudier les problèmes que soulève ce développement; M. Qureshi se permet néanmoins de souligner que les grandes Puissances ne savent peut-être pas exactement ce qu'impliquent leurs promesses. Il ne voudrait pas être présomptueux au point de donner aux Etats-Unis des conseils sur ce qu'ils doivent faire pour tenir leurs promesses, mais il n'en pense pas moins qu'il faudrait faire plus que l'on ne fait actuellement. M. Qureshi sait bien que les Etats-Unis disposent de ressources abondantes, mais il sait aussi que ces ressources ne sont pas inépuisables. Il faudra faire un choix; il faudra peut-être choisir entre la confortable automobile de l'Américain moyen et le camion destiné à transporter voyageurs et marchandises dans une région éloignée de l'Extrême-Orient. Il est possible que

le développement économique des pays insuffisamment développés doive se faire au détriment des pays développés, car les ressources du monde entier sont insuffisantes si on les compare aux besoins. Il est à craindre qu'il faille procéder à une sorte de rationnement des capitaux et des matériaux, analogue au rationnement imposé pendant la guerre, si l'on veut assurer le développement des pays insuffisamment développés. Se reportant aux chiffres des opérations de l'*Export Import Bank*, M. Qureshi fait remarquer que sur un milliard de dollars que cette banque a distribués sous forme de prêts, 333 millions ont été accordés au Canada, pays où les niveaux de vie sont les plus élevés du monde, 260 millions ont été réservés à l'Europe et autant à l'Amérique latine, alors que l'Asie, où les niveaux de vie sont parmi les plus bas du monde, n'a reçu que 157 millions de dollars. De même, le montant des prêts consentis à l'Asie par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ne représente que 6 pour 100 du montant total des crédits fournis par cette Banque. M. Qureshi se félicite de ce que la situation, en ce qui concerne cette dernière question, se soit améliorée depuis mai 1950.

55. M. Qureshi rappelle, pour conclure, que la gravité de la situation exige des mesures d'urgence, et que tout retard risque d'être fatal. C'est pourquoi la délégation du Pakistan préconise la constitution d'un comité spécial d'experts composé de représentants de gouvernements qui auraient pour tâche d'étudier les moyens de financer d'une manière appropriée les plans de développement de divers pays insuffisamment développés.

56. Le PRESIDENT déclare que le point 6 de l'ordre du jour sera renvoyé au Comité économique; il décide de mettre aux voix le projet de résolution commun de l'Inde, du Mexique et du Royaume-Uni (E/L.149) relatif au point 4 de l'ordre du jour. Il annonce que, conformément à la demande du représentant de l'URSS, les deux paragraphes du projet de résolution seront mis aux voix séparément.

A l'unanimité le premier paragraphe est adopté.

Par 14 voix contre 3, avec une abstention, le second paragraphe est adopté.

Par 14 voix contre zéro, avec 3 abstentions, l'ensemble du projet de résolution est adopté.

Il est décidé que le vote sur le projet de résolution du Président concernant le point 5 (E/L.160) aura lieu à la prochaine séance.

57. Le PRESIDENT propose ensuite au Conseil d'adopter un projet de résolution sur le point 7, qui dit en substance que le Conseil prend acte du rapport de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

58. M. KATZ-SUCHY (Pologne) tient à déclarer qu'il s'abstiendra lors du vote.

Par 15 voix contre zéro, avec 3 abstentions, le projet de résolution présenté par le Président est adopté.

La séance est levée à 13 h. 40.